

# CONVERGENCES



agence régionale  
de la Formation  
tout au long de la vie  
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 68 - Novembre 2016

OREF POITOU-CHARENTES

## Illettrisme en Poitou-Charentes Etat des lieux actualisé

avant propos

Les premières grandes enquêtes sur la réalité de l'illettrisme ont signalé en Poitou-Charentes la présence marquée de ce problème qui touche 12% de la population adulte.

L'ARFTLV (Mission OREF Observatoire régional emploi formation) avait amorcé en 2012 une confrontation entre les analyses statistiques disponibles et les réalités locales. Si les situations demeurent pour une bonne part invisibles et le dénombrement des personnes concernées toujours difficile, la problématique de l'illettrisme a gagné en visibilité.

En l'absence de nouvelles statistiques de l'INSEE, cette publication propose une vision de proximité appuyée principalement sur les données du Centre du Service National de Poitiers sur l'année 2015.

*Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.*

*Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV ([www.arftlv.org](http://www.arftlv.org)). Toute utilisation des informations doit porter la mention suivante « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et doit citer les sources des données.*

*Nos dernières publications :*

- Convergences n° 67 : Tableau de bord 2015 de la VAE en PoitouCharentes
- Convergences n° 66 : Cahier du COT « Productions agricoles et sylvicoles, travaux paysagers
- Convergences n° 65 : Cahier du COT « Aide à domicile »



# Sommaire

Introduction	3
Illettrisme : Savoir de quoi on parle	4
Définition ANLCI	4
Les 4 degrés du cadre de référence de l'ANLCI	4
Le cadre de référence européen	5
Le socle de connaissances et compétences professionnelles	5
Illettrisme : Combien de personnes concernées ?	6
L'enquête IVQ- INSEE ANLCI	6
La situation en Poitou-Charentes	6
L'apport de la Journée Défense et Citoyenneté	8
La JDC, explications sur les tests et sur les profils	8
Evolution des résultats Poitou-Charentes 2011 – 2015	9
Une géographie des problèmes d'illettrisme	11
Résultats par région et par département	11
Pour la 1ère fois une visibilité infra départementale	12
Quel suivi des publics en difficulté face à l'écrit ?	16
Orientation des jeunes détectés en difficulté	16
Les jeunes déscolarisés	17
Le suivi des jeunes détectés dans les établissements de l'Académie de Poitiers	18
Des actions en Poitou-Charentes - la formation initiale	20
Actions de prévention de l'illettrisme dans l'Académie de Poitiers	21
Quelle offre de formation continue pour les publics en difficulté face à l'écrit ?	22
Le dispositif régional Clefs des Savoirs Citoyens	22
Le dispositif illettrisme du CNFPT délégation de Poitou-Charentes	27
Conclusion	31
Références	32

## Introduction

En mars 2012 un « Etat des lieux de l'illettrisme en Poitou-Charentes » était publié par l'Observatoire régional emploi formation de l'ARFTLV sur des données apportées par l'enquête INSEE-IVQ 2004 et 2011 ainsi que les résultats 2010 du Centre du Service National (CSN) de Poitiers.

Si l'illettrisme est aujourd'hui plus qu'alors une problématique transversale qui concerne des publics très divers, les situations demeurent pour une bonne part invisibles. Le dénombrement reste difficile à réaliser car les sources sont peu nombreuses et les données difficilement cumulables. On ne peut que tenter d'approcher par touches le phénomène de l'illettrisme, d'éclairer les situations au plus près des réalités du territoire.

**En l'absence de nouvelles données de l'INSEE pour le Poitou-Charentes, cette publication entend actualiser l'état des lieux en privilégiant une approche infrarégionale allant, pour la première fois, jusqu'au canton avec des données actualisées portant essentiellement sur l'année 2015.** Avec cette recherche de proximité, nous espérons avancer dans l'identification des difficultés, des besoins et des actions mises en place sur les territoires, ébauchant ainsi une « géographie des problèmes d'illettrisme » comme l'écrivait Marie-Thérèse GEFFROY<sup>1</sup> dans son rapport de 1999.

Cet état des lieux s'est construit à partir des **tests de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** qui sont la source la plus régulière et la plus sûre pour le dénombrement et la localisation des difficultés. Des partenaires publics (Académie, CNFPT et Région) nous ont suivis, apportant leurs données géo-localisées. Il en résulte **une cartographie de l'action publique** autour des jeunes en difficulté avec la lecture.

Le travail d'état des lieux réalisé en 2011 avait été l'occasion de (re)mobiliser des partenaires et des coopérations. Les acteurs régionaux impliqués dans la lutte contre l'illettrisme sont aujourd'hui plus nombreux et partagent mieux autour de leurs données et de leurs actions. L'illettrisme est sorti de l'ombre et a pris sa place dans la formation tout au long de la vie. Cette publication tente d'éclairer par touches le phénomène, approchant certaines situations au plus près des réalités du territoire sur l'année 2015. D'autres aspects restent à approfondir en particulier sur les publics salariés et les apprentis.

---

<sup>1</sup> Marie-Thérèse GEFFROY a dirigé l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme à sa création, elle en est actuellement la présidente.

## Illettrisme : Savoir de quoi on parle

### *Définition de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)*

Le « cadre de référence » de l'ANLCI présente les principes directeurs de la lutte contre l'illettrisme.

L'illettrisme qualifie la situation de **personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte** portant sur des situations de leur vie quotidienne, et/ou **ne parviennent pas à écrire** pour transmettre des informations simples.

Ces difficultés peuvent se combiner, à des degrés divers avec une maîtrise insuffisante de compétences comme la communication orale, le raisonnement logique, la compréhension et l'utilisation des nombres et des opérations, la prise de repères dans l'espace et dans le temps, etc.

- ✓ Pour un adulte qui a été scolarisé, il s'agit de réapprendre, de renouer avec les compétences de base lire, écrire, compter : on parle d'actions de **lutte contre l'illettrisme**, de réapprentissage des **savoirs fondamentaux**.
- ✓ Pour un adulte qui n'a jamais été scolarisé, il s'agit d'un premier apprentissage : on parle d'**alphabétisation**.
- ✓ Pour un nouvel arrivant en France, il s'agit d'une capacité linguistique à acquérir : on parle d'apprentissage du **Français langue étrangère (FLE)**.

***À retenir : Ne sont pas considérés comme étant en situation d'illettrisme les adultes n'ayant jamais été scolarisés, ni les étrangers arrivés en France sans parler le français.***

Depuis les années 2000, l'illettrisme n'est plus caractérisé par des contenus de formation ou par le parcours des personnes mais selon des compétences fonctionnelles. Ainsi le cadre de référence de l'ANLCI comme celui de la Commission européenne permettent de préciser des domaines et des degrés de compétences tournées vers l'action et les situations de la vie quotidienne et professionnelle.

### *Les 4 degrés du cadre de référence de l'ANLCI*

L'ANLCI distingue quatre degrés de maîtrise de l'écrit :

**Degré 1** : Repères structurants (signes et mots)

**Degré 2** : Compétences fonctionnelles pour la vie courante (phrases ou calculs simples en situation courante)

**Degré 3** : Compétence facilitant l'action dans des situations variées (argumentation, résolution, usage du numérique)

**Degré 4** : Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance (adaptation, évolution)

***À retenir : les personnes en situation d'illettrisme relèvent des niveaux 1 et 2 du cadre de référence.***

## ***Le cadre de référence européen***

En 2006, le cadre de référence européen décrit 8 compétences clés :

1. Communication dans la langue maternelle ;
2. Communication en langues étrangères ;
3. Compétence mathématique et compétences de base en sciences et technologies ;
4. Compétence numérique ;
5. Apprendre à apprendre ;
6. Compétences sociales et civiques ;
7. Esprit d'initiative et d'entreprise ;
8. Sensibilité et expression culturelles.

## ***Le socle commun de connaissances et de compétences professionnelles***

Défini par les partenaires sociaux, le socle commun de connaissances et de compétences professionnelles prévu par la loi Formation du 5 mars 2014 englobe et dépasse les compétences clés du cadre européen. Il est constitué de l'ensemble des connaissances et compétences qu'il est utile de maîtriser pour accéder à la formation professionnelle et favoriser son insertion professionnelle, ainsi que pour la vie sociale, civique et culturelle. En 2015 ce socle devient la première certification interprofessionnelle (CléA).

Il comprend 7 domaines :

1. la communication en français
2. l'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
3. l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
4. l'aptitude à travailler en équipe
5. l'aptitude à travailler en autonomie
6. la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
7. la maîtrise des gestes et postures, le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

***À retenir : La lutte contre l'illettrisme et les formations pour l'acquisition des compétences de base sont désormais placées au cœur des dispositifs de formation tout au long de la vie.***

## Illettrisme : Combien de personnes concernées ?

Le dénombrement des personnes en situation d'illettrisme reste une question complexe, les données disponibles étant peu nombreuses et non cumulables.

### *L'enquête IVQ INSEE ANLCI*

L'enquête IVQ (Information vie quotidienne) réalisée par l'INSEE pour la première fois en 2004/2005 en partenariat avec l'Agence nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a été reconduite en 2011/2012 avec les mêmes outils de mesure auprès de personnes âgées de 16 à 65 ans vivant en France métropolitaine. L'exploitation de l'enquête par l'ANLCI a porté sur la population qui a déclaré avoir été scolarisée en France soit 90 % des personnes interrogées. Ce renouvellement a permis de mesurer une baisse de 2 points du pourcentage de personnes en situation d'illettrisme pour la France métropolitaine.

#### **Des chiffres au plan national qui marquent une amélioration du phénomène :**

**7 %** (9 % en 2004) de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit **2 500 000 personnes** en métropole (3 100 000 en 2004).

#### **Les caractéristiques suivantes ont pu être dégagées :**

- ✓ Plus de la moitié des personnes concernées par l'illettrisme ont plus de 45 ans et la proportion est plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.
- ✓ 60,5 % des personnes en situation d'illettrisme sont des hommes.
- ✓ 51 % sont dans l'emploi soit 1 275 000 personnes ; 6 % des personnes en emploi, 10 % des demandeurs d'emploi, 20 % des allocataires du RSA sont confrontés à l'illettrisme
- ✓ 71 % des personnes en situation d'illettrisme parlaient uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans
- ✓ La moitié des personnes concernées par l'illettrisme vivent dans des zones rurales (26 %) ou faiblement peuplées (22,5 %) ; l'autre moitié vit dans des zones urbaines dont 10 % dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

*À retenir : l'illettrisme concerne davantage les hommes, âgés de 50 ans ou plus, en emploi.*

### *La situation en Poitou-Charentes*

En Poitou-Charentes, les éléments disponibles sont ceux de l'exploitation de l'enquête INSEE-IVQ 2004 : 128 500 adultes âgés de 18 à 65 ans étaient en situation préoccupante face à l'écrit. Parmi eux, 113 500 étaient en situation d'illettrisme, soit 12 % de la population adulte.

#### **Les limites aux estimations réalisées à partir de l'enquête INSEE-IVQ :**

Outre que les données sont anciennes, l'enquête a été réalisée pour être représentative au niveau national et les spécificités régionales ne sont que marginalement prises en compte dans la méthodologie d'estimation.

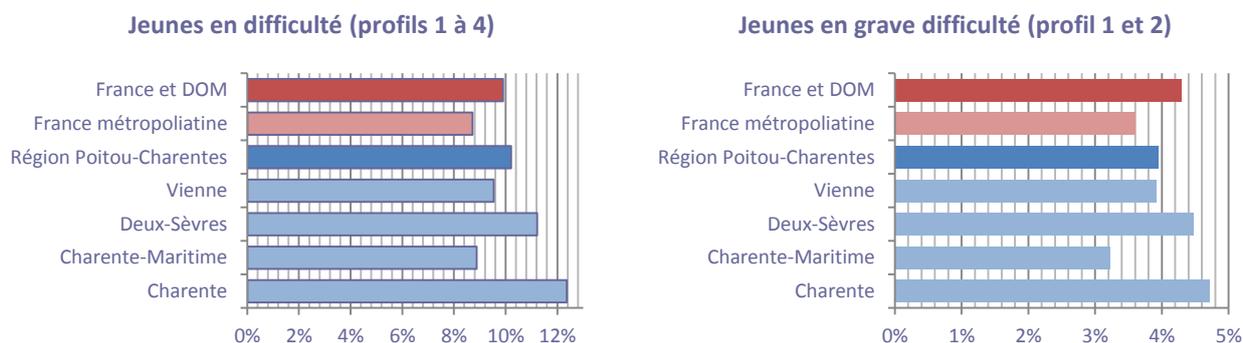
La population couverte est restreinte aux personnes de 18 à 65 ans. Or la part de personnes en difficulté à l'écrit augmentant avec l'âge, les plus de 65 ans exclus de l'enquête forment un volume qu'on peut supposer important (22 % de la population régionale<sup>2</sup>, 18 % au niveau national) mais non quantifiable.

### Les résultats aux tests de la Journée Défense et Citoyenneté

En 2015, plus de 770 000 jeunes hommes et femmes ont pris part à une Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Selon les évaluations réalisées à cette occasion, 9,9 % d'entre eux montrent des difficultés de lecture (France métropole et Départements d'Outre-Mer).

Les caractéristiques des jeunes détectés en difficulté ou en situation d'illettrisme lors de la JDC au niveau national confirme l'écart entre homme et femme observé par l'enquête INSEE IVQ. En 2015, 10 % des jeunes garçons ont été détectés en difficultés de lecture contre 7,3 % de femmes pour la France métropolitaine. Cette différence d'environ 3 points entre les deux sexes s'observe depuis 2011.

En Poitou-Charentes, environ 20 000 jeunes passent chaque année les tests de la JDC. En 2015, 2 000 d'entre eux ont été détectés en difficulté avec la lecture (soit 10,2 %) ; parmi ceux-là 3,9 % soit environ 800 peuvent être considérés en situation d'illettrisme.



Sources : Ministère de la Défense - DSN, MENESR-DEPP

**À retenir : en Poitou-Charentes 113 500 adultes âgés de 18 à 65 ans en situation d'illettrisme (données INSEE-IVQ 2004), soit 12 % de la population adulte.**

**Environ 2000 jeunes en difficulté de lecture, parmi lesquels environ 800 seraient en situation d'illettrisme, soit 3.9 % des jeunes ayant passé leur JDC en 2015**

<sup>2</sup>Source : Recensement de la population, INSEE 2013

## L'apport de la Journée Défense et citoyenneté

Sources : Centre du Service National (CSN) Poitiers et Note d'information DEPP<sup>3</sup> n°14, mai 2016

Chaque année, les jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 25 ans, de nationalité française, prennent part à une **Journée Défense et Citoyenneté** (JDC, anciennement « Journée d'appel de préparation à la citoyenneté », JAPD). Les évaluations réalisées à cette occasion permettent de détecter les jeunes rencontrant des difficultés avec la lecture. Les résultats ne portent pas sur des cohortes de jeunes mais sur des populations nouvelles chaque année.

### *La JDC, explications sur les tests et sur les profils*

Conçus par l'Education Nationale, les tests d'évaluation des acquis fondamentaux de la langue française ont un **double objectif** :

- Constituer un indicateur statistique sur la maîtrise de la lecture,
- Identifier les jeunes qui ont des difficultés afin de leur proposer différents dispositifs d'aide.

Les tests :

- ✓ Identification de mots dans un lexique de mots et de non mots (mots existant ou non).
- ✓ Questions portant sur la lecture et la compréhension d'un texte « tableau » (recherche).
- ✓ Questions portant sur la lecture et la compréhension d'un texte littéraire (analyse).
- ✓ Identification de mots par décodage graphophonologique ; épreuve chronométrée (prononciation).

Ces tests, dont la durée est de 30 mn, sont corrigés immédiatement.

Sont évalués :

- ✓ Les automatismes de lecture
- ✓ La connaissance du vocabulaire
- ✓ La compréhension de ce qui est lu (2 épreuves de traitement complexe)

Cinq profils de lecteurs sont constitués selon les résultats aux tests :

**Sur le profil 5** les jeunes sont considérés comme maîtrisant la lecture

**Sur le profil 4** les jeunes ont un niveau de lexique correct mais comprennent mal ce qu'ils lisent

**Sur le profil 3** les mécanismes de lecture mis en place sont déficitaires

**Les profils 3 et 4** sont considérés en difficulté

**Sur le profil 2** les jeunes ont un déficit important de vocabulaire,

**Sur le profil 1** les mécanismes de base de traitement du langage écrit ne sont pas installés

**Les profils 1 et 2** sont considérés comme étant en situation d'illettrisme.

### **Lecteurs médiocres et acquis fragiles**

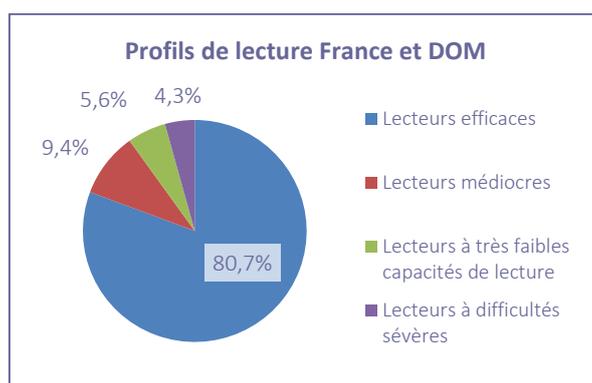
Pour l'année 2015, 90 % des jeunes français passant leur JDC sont capables de lire en comprenant ce qu'ils lisent (profils 5 a b c et d).

Toutefois, pour une partie de ceux-là (9.4 % de profils 5a et 5b), les acquis sont médiocres avec un déficit dans le mécanisme de traitement des mots.

Sur les 80.7 % de lecteurs jugés « efficaces », les jeunes du profil 5c (11.7 %) montrent une mauvaise automatisation des mécanismes de lecture et ont besoin de plus de temps. Capables de réussir les

<sup>3</sup> Note d'information de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) N°14 mai 2016

traitements complexes de l'écrit, les lecteurs de cette catégorie peuvent voir leurs compétences en lecture évoluer positivement, particulièrement s'ils poursuivent des études et exercent une activité professionnelle qui requiert un usage régulier et varié de l'écrit. Pour certains d'entre eux aux acquis plus fragiles, « les sollicitations de l'environnement professionnel et social seront déterminantes », le risque est que « l'érosion de la compétence les entraîne vers une perte d'efficacité importante dans l'usage des écrits »<sup>4</sup>. A côté des profils de 1 à 4 habituellement pris en compte comme « en difficulté » soit environ 10 %, les tests signalent donc 21 % des jeunes lecteurs dont les compétences, médiocres ou moins efficaces, sont préoccupantes.



Source : CSN2015

**À retenir :** les résultats aux tests de la JDC sont le plus souvent communiqués selon 2 niveaux de difficulté : le premier chiffre (généralement autour de 10) donne le pourcentage de jeunes de profils 1 à 4 détectés « en difficulté de lecture » ; le deuxième chiffre (généralement autour de 4) indique le pourcentage de jeunes de profils 1 et 2 considérés « en situation d'illettrisme », ce deuxième chiffre étant compris dans le premier. On peut aussi prendre en compte les 21 % de jeunes lecteurs dont les compétences médiocres ou moins efficaces sont préoccupantes.

## Evolution des résultats en Poitou-Charentes 2011-2015

Source : Centre du Service National Poitiers

Depuis 2011, année de changement des tests<sup>5</sup>, ces données ont permis une mesure moyenne des difficultés qui peut être suivie à l'échelle nationale, régionale ou départementale.

En Poitou-Charentes le nombre de participants aux JDC en 2015 était de 20 627. Ce chiffre est en hausse de + 8 % depuis 2011 (+ 5 % en France).

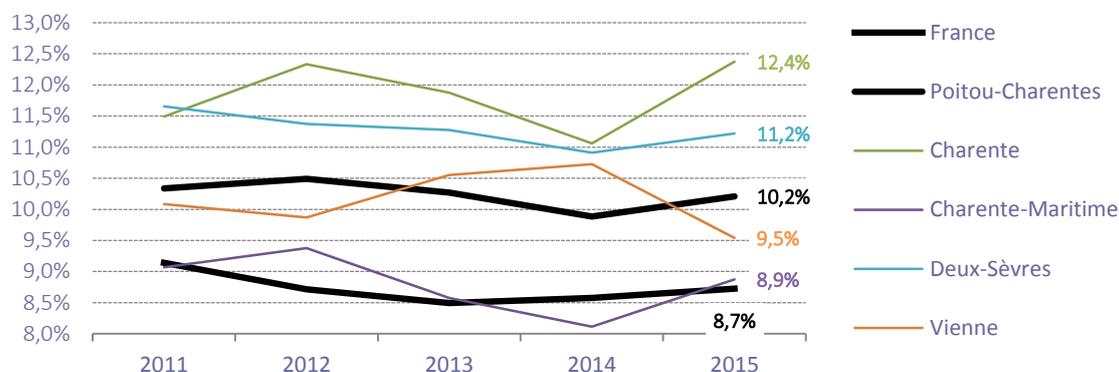


Les résultats montrent des particularités départementales qui persistent dans le temps. Ainsi les départements de la Charente et des Deux-Sèvres enregistrent les parts les plus importantes de jeunes en difficulté de lecture (12,4 % et 11,2 %) depuis 2011 tandis que le département de la Vienne reste le plus proche de la moyenne régionale. Le département de la Charente-Maritime affiche depuis 2011 des résultats bien inférieurs à la moyenne de Poitou-Charentes et reste proche de la moyenne nationale : 8,9 % pour le département et 8,7 % pour la France métropolitaine en 2015.

<sup>4</sup> Note d'information DEPP N°14 mai 2016

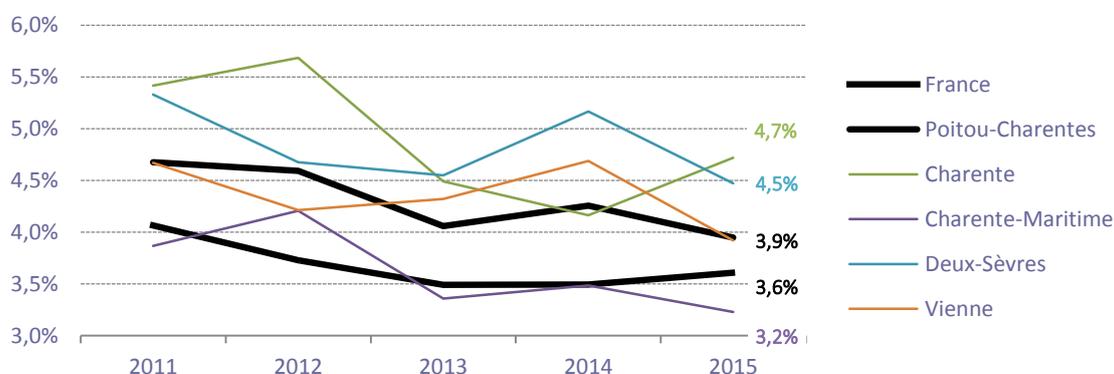
<sup>5</sup> Une nouvelle version des tests est annoncée pour 2017

Evolution de la part des jeunes détectés en difficulté de lecture (profils 1 à 4)



Sur les profils 1 et 2 (jeunes considérés en situation d'illettrisme), les mêmes deux départements de la Charente et des Deux-Sèvres affichent depuis 2011 des taux supérieurs à la moyenne régionale. La Vienne reste proche de la moyenne régionale et le département de la Charente-Maritime qui se situe depuis 2011 en dessous de la moyenne régionale, présente depuis 2013 un taux inférieur à la moyenne nationale.

Part des jeunes détectés en situation d'illettrisme (profils 1 et 2)



**À retenir :** Pour Poitou-Charentes la part des jeunes détectés en difficulté de lecture n'évolue guère (10,1 % en 2011, 10,2 % en 2016) depuis 2011 tandis que la part de jeunes détectés en situation d'illettrisme recule légèrement (de 4,7 % en 2011 à 3,9 % en 2016).

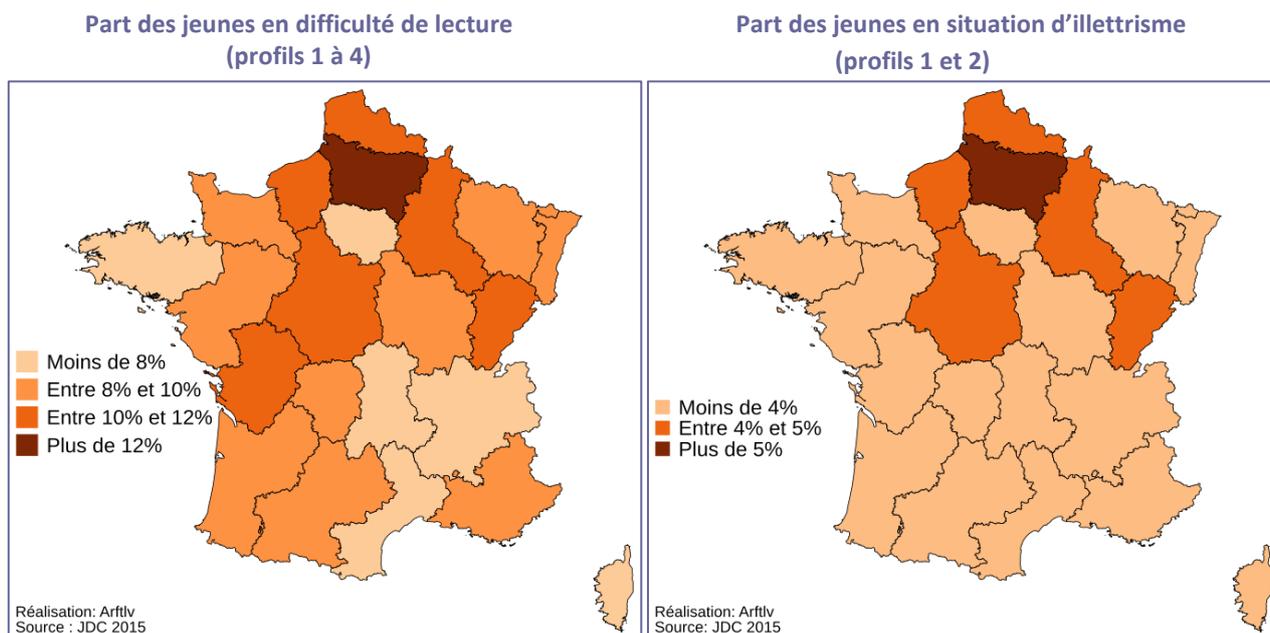
## Une « géographie des problèmes d'illettrisme »

Dans son rapport en 1999 « Lutter contre l'illettrisme »<sup>6</sup>, Marie-Thérèse GEFROY souligne tout l'intérêt des chiffres fournis par l'armée : « *cette source de données est particulièrement intéressante car elle est la seule à être systématique et à apporter des résultats utilisables pour structurer l'action sur le terrain en fournissant une « géographie » des problèmes d'illettrisme.* »

Si l'on considère la cartographie réalisée à partir des données JDC comme une carte des besoins (les territoires qui concentrent des jeunes de profils 1 à 4), la localisation des élèves en difficulté par l'Académie, celle des actions de la Région pour les publics qui veulent (ré)apprendre à lire et à écrire ou encore le CNFPT pour ses agents, donne à voir des rapprochements, des écarts ou des coïncidences qui peuvent éclairer l'action.

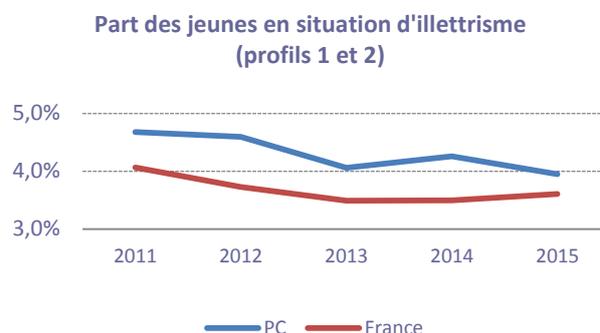
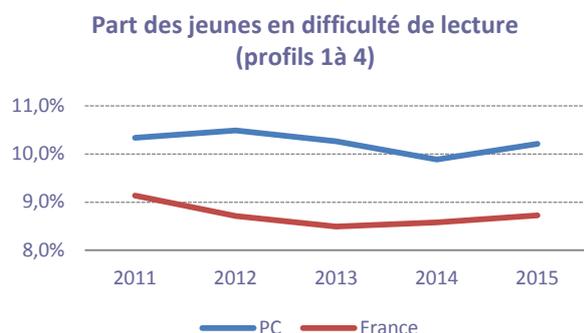
### Résultat par région et par département

Résultats 2015 par région : Une problématique bien présente en Poitou-Charentes



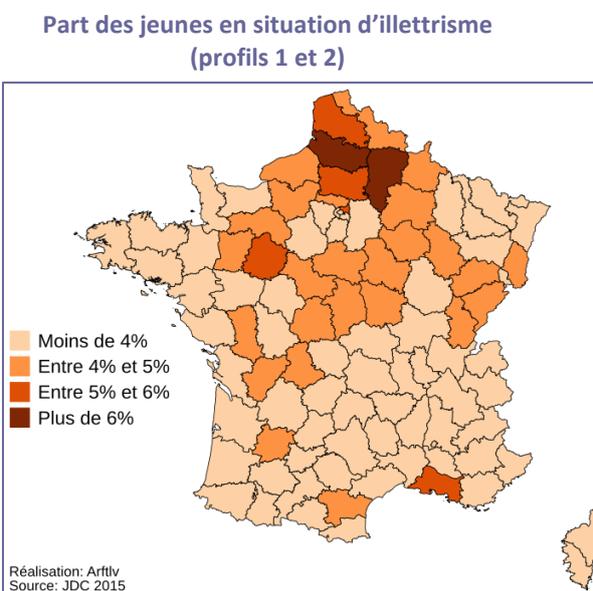
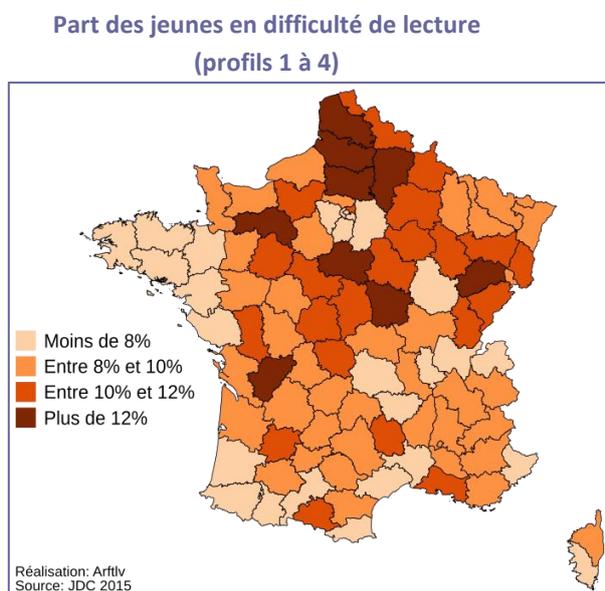
<sup>6</sup> Lutter contre l'illettrisme : rapport à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité et à Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle, FRANCE. Ministère de l'emploi et de la solidarité; FRANCE. Secrétariat d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle. [La Documentation française 1999](#)

Convergences n° 68 – Novembre 2016



**À retenir :** La part des jeunes de Poitou-Charentes détectés en difficulté de lecture est de 10,2 % en 2015. Ce taux est supérieur à la moyenne de la métropole qui est de 8,7 %. Poitou-Charentes est la 6e région de France métropolitaine au taux le plus élevé. La part des jeunes en situation d'illettrisme est de 3,9 % en 2015. Ce taux est supérieur à la moyenne de la métropole qui est de 3,6 %. Il s'agit du 8e taux le plus élevé en France métropolitaine.

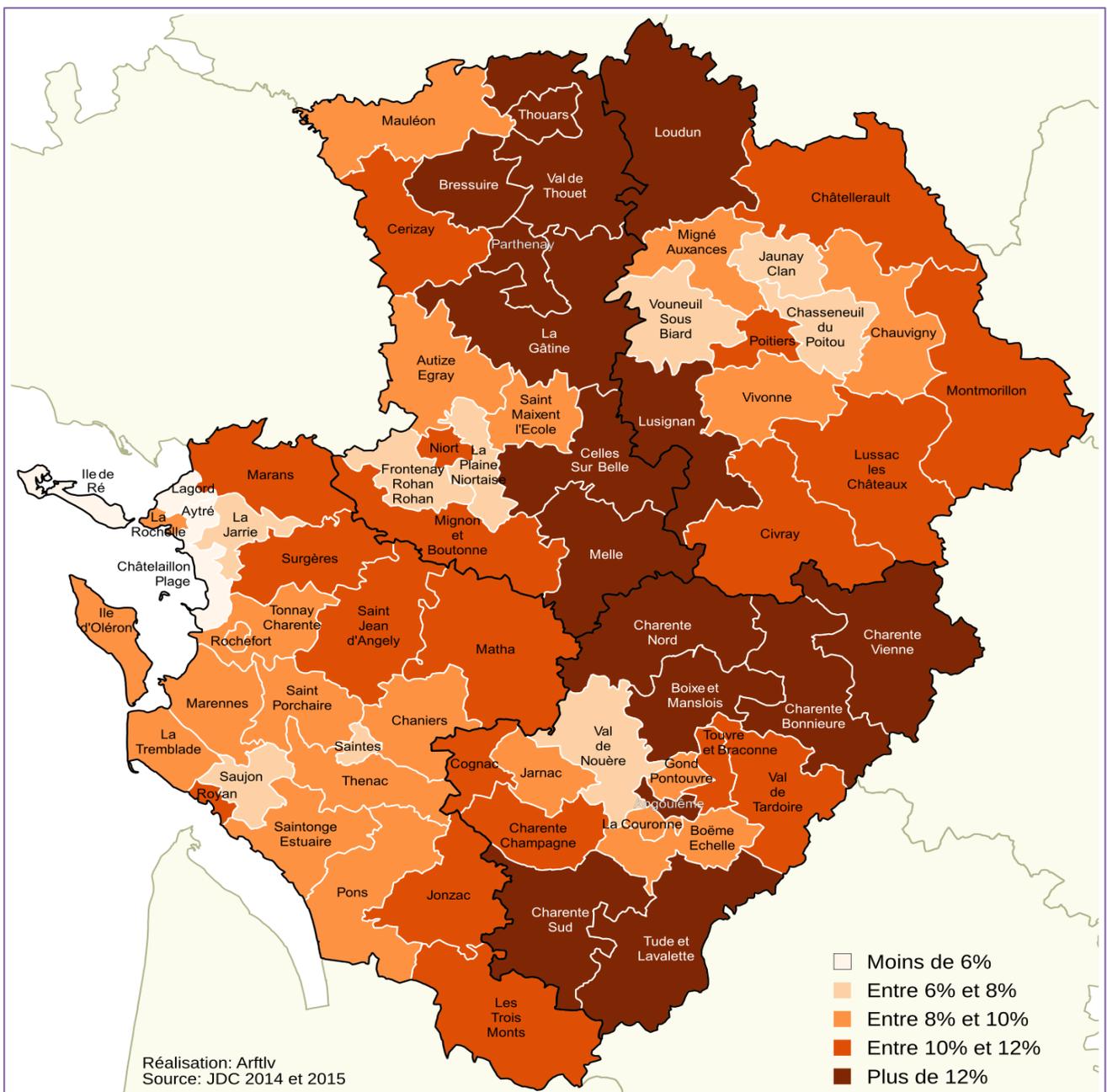
**Résultats 2015 par département :** Davantage de jeunes détectés en difficulté dans les départements de la Charente et, à un moindre degré, des Deux-Sèvres.



**Pour la première fois, une visibilité infra départementale**

Chaque jeune participant à la JDC étant identifié selon sa commune de résidence, les résultats aux tests permettent d'identifier un niveau de difficulté sur un territoire. Les données localisées transmises par le Centre du Service National de Poitiers sur les résultats des années 2014 et 2015 ont permis de réaliser une cartographie à l'échelle du canton<sup>7</sup>.

Part des jeunes en difficulté de lecture (profils 1 à 4)



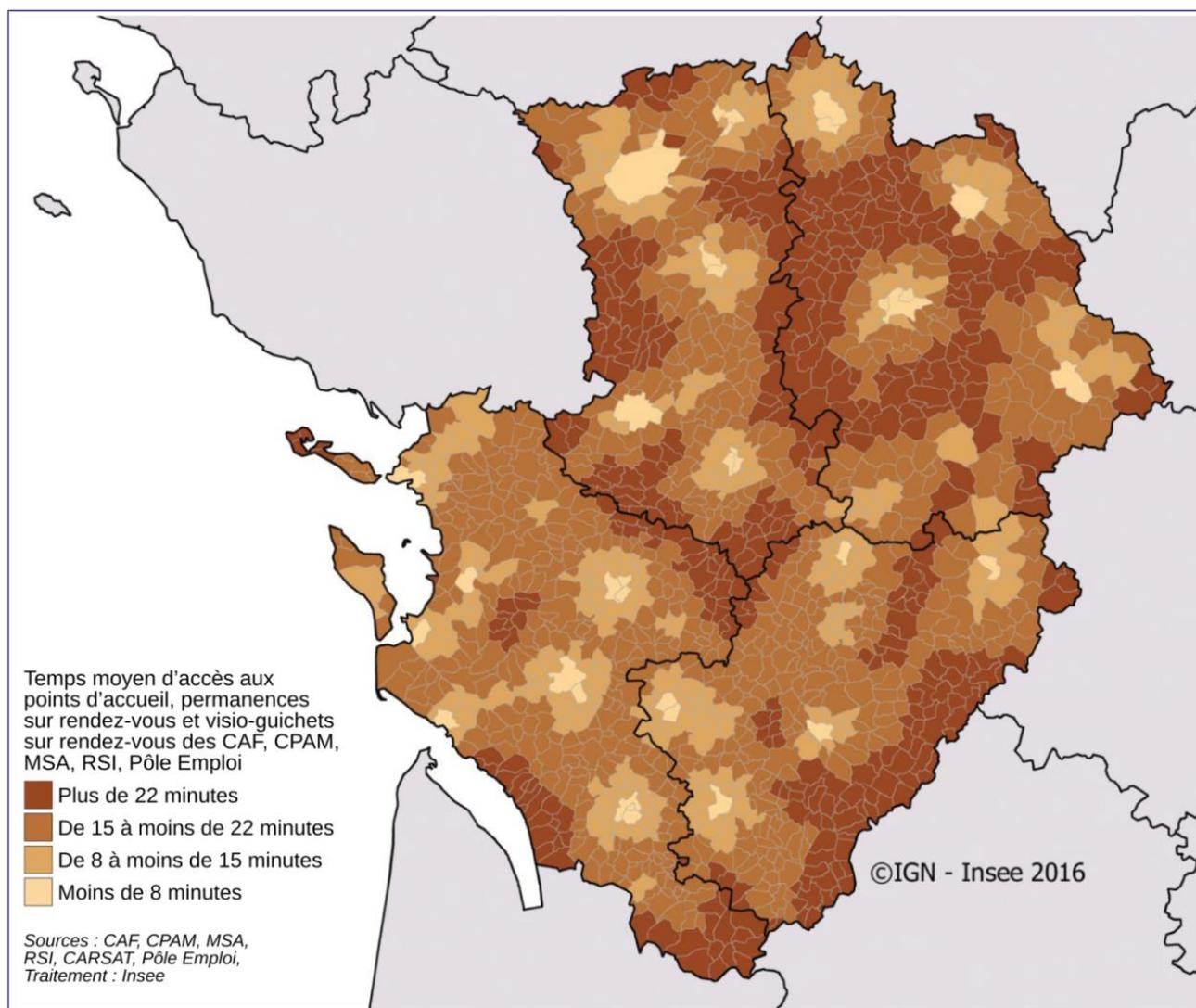
<sup>7</sup> Les variations sur un canton pouvant être importantes, le choix a été fait d'utiliser la moyenne des 2 années pour éviter une surinterprétation des écarts à la hausse ou à la baisse. D'une façon générale, sur des nombres plus faibles, on se gardera d'une lecture interprétative, ces cartes seront prises comme des « photos ».



**À retenir : des contrastes dans un même département, des similitudes d'un département à un autre, une concentration de difficultés sur les zones de confins.**

### Des similitudes avec certaines cartes du plan pauvreté ?

Ces mêmes chiffres annuels de la JDC permettent à l'INSEE d'examiner des corrélations entre l'illettrisme et différents indicateurs d'inclusion sociale. Ainsi le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) en Poitou-Charentes<sup>8</sup> souligne que l'illettrisme peut conduire les adultes à « des situations de surendettement qui auraient peut-être évitées s'ils avaient disposé des éléments pour effectuer des arbitrages cohérents et adaptés ». Le plan insiste sur l'accès effectif aux droits, comparant les temps de déplacement importants et un accès aux droits parfois problématique « pour les résidents des confins du Poitou-Charentes »<sup>9</sup>. Ces facteurs se rejoignent car « par-delà la barrière de la distance jouent également la barrière numérique et la barrière de la langue ». Les secteurs les plus distants des centres urbains sont, relativement les plus touchés par la pauvreté, comme les zones à la limite entre Charente et Vienne ou du Sud de la Charente-Maritime. La pauvreté se concentre aussi au cœur des villes, particulièrement dans les quartiers « politique de la ville », plutôt qu'en périphérie.



<sup>8</sup> Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en Poitou-Charentes Dossier N°1 2016

<sup>9</sup> Voir PPPIS p13 la carte 7 présente des similitudes avec la carte des profils 1 à 4

## Quel suivi des publics en difficulté face à l'écrit ?

La Loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social établit que "les actions de lutte contre l'illettrisme et en faveur de l'apprentissage de la langue française font partie de la formation tout au long de la vie". Elle précise également que "l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, les établissements d'enseignements publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales ainsi que les entreprises y concourent chacun pour leur part".

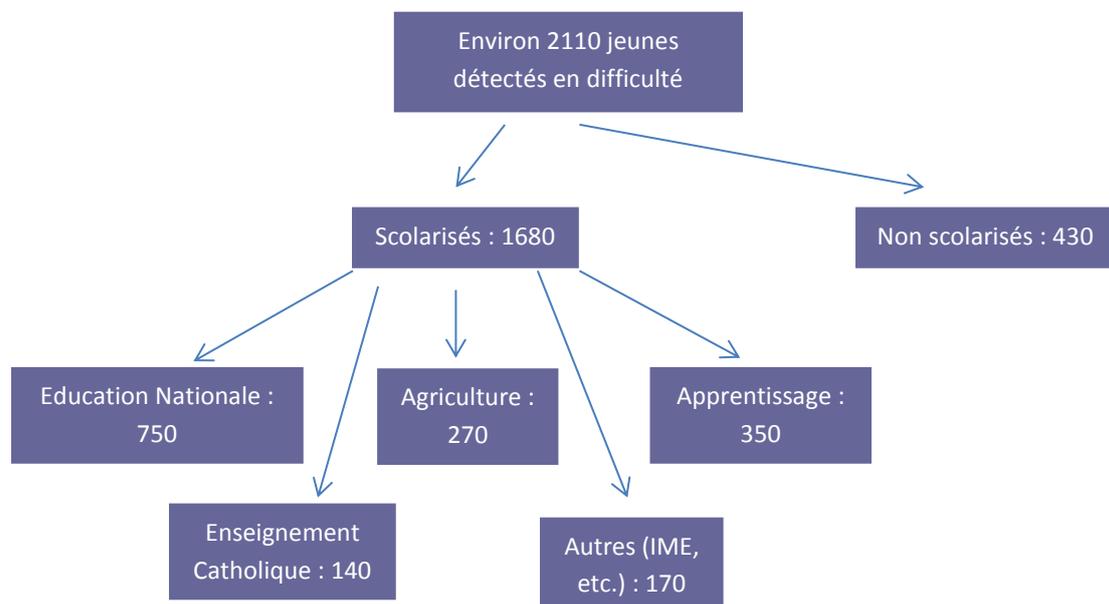
En conséquence de nombreux dispositifs contribuent à la maîtrise des compétences de base et les acteurs sont divers : établissement scolaires, Région, Etat, FPSPP, OPCA, partenaires sociaux, employeurs, organismes de formation, associations, fondations... auxquels il faut ajouter ceux qui repèrent et accompagnent les personnes vers la formation : mission locale, les CIO, la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS), Pôle emploi, centres sociaux, départements, SIAE...

La vue d'ensemble n'est guère possible et c'est plutôt une série de focus qui va éclairer cette question de la prise en charge grâce aux contributions du Rectorat de Poitiers et de la DRAAF pour la formation initiale, du CNFPT et de la Région pour la formation continue.

### *Orientation des jeunes détectés en difficulté*

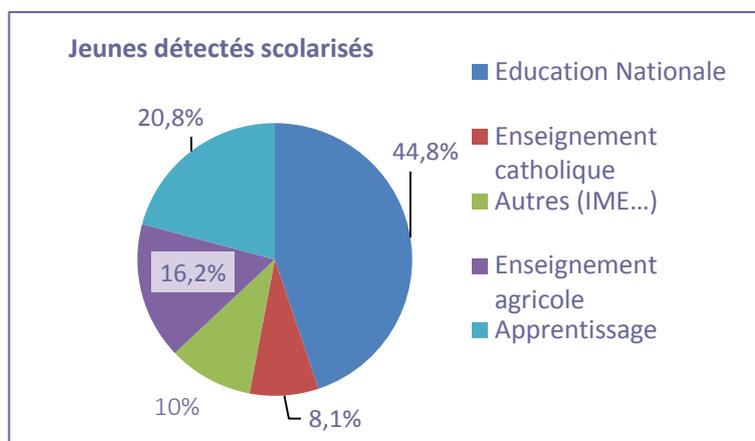
Source Centre du Service National de Poitiers données 2015

Lors de chaque Journée Défense et Citoyenneté, les jeunes pour lesquels les résultats aux tests révèlent des difficultés se voient proposer un entretien. Selon leur situation et leur souhait, le Centre du Service National les oriente vers le partenaire approprié.



## Une majorité de jeunes scolarisés

**À retenir :** Parmi les 2110 jeunes détectés en difficultés de lecture (profils 1 à 4) à l'occasion de la Journée Défense et Citoyenneté sur l'année 2015, la grande majorité (près de 80 %) est encore scolarisée. Près de la moitié fréquentent un établissement de l'Education Nationale (44,8 %).



## Les jeunes déscolarisés

En 2011, 22 % des jeunes détectés en difficulté étaient déscolarisés. Pour l'année 2015, ce taux est de 20 % soit environ 430 jeunes qui ont quitté le système scolaire en ayant des difficultés avec la lecture. La détection de leur situation lors de la JDC permet de leur proposer diverses orientations.

Leur situation peut être signalée à la mission locale de leur résidence (pour la plupart, ils ont déjà eu des contacts avec ou sans suite) et des fichiers cryptés sont transmis aux Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) puis à la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire.

Lors de l'entretien, tout jeune déscolarisé reçoit une information sur le centre Epide (Bordeaux ou Combrée) et sur le Service militaire volontaire (La Rochelle) ; seulement s'il le souhaite, ses coordonnées sont transmises à ces deux structures.

**Pour prévenir les sorties prématurées et prendre en charge les décrocheurs**, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) a deux finalités :

- ✓ réduire, par des actions de prévention, le nombre de sorties sans diplôme ;
- ✓ avec l'aide des responsables et les partenaires des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs, prendre en charge les élèves décrocheurs de plus de 16 ans en vue d'une rescolarisation et/ou d'une qualification reconnue, pour une insertion sociale et professionnelle durable.

La MLDS travaille en étroite collaboration avec le responsable du réseau FOQUALE (Formation Qualification Emploi) qui a en charge la mise en œuvre d'un projet collectif de la mission de lutte contre le décrochage. Cette nouvelle entité (généralement une par bassin ou par réseau d'établissements) est animée par un responsable qui doit mettre en place un comité de réseau, composé de chefs d'établissement de collèges, lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et lycées professionnels (LP), du directeur de centre d'information et d'orientation (DCIO) et des membres des corps d'inspection référents du bassin. Il s'agit aussi de développer la pertinence des projets au regard des besoins, la mutualisation des pratiques et créer des structures ou dispositifs innovants. La MLDS a un rôle de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation.

*Les décrocheurs ne sont pas tous en situation d'illettrisme, les facteurs du décrochage sont multiples et la non maîtrise de la langue n'est qu'un facteur parmi beaucoup d'autres, en revanche nous savons que les jeunes ne maîtrisant pas les savoirs de base sont plus fragiles, ont des difficultés pour s'insérer socialement et professionnellement.*

Les jeunes en risque de décrochage sont repérés de façon précoce et sécurisés dans leur parcours. Une grande variété de solutions leur est proposée : places vacantes en lycée, temps de remobilisation, modules de consolidation des acquis, autres parcours proposés avec les partenaires... ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Les actions d'intervention ciblées, proposées suffisamment tôt dans le parcours, et les alliances éducatives avec les partenaires favorisent le maintien dans une formation et l'augmentation du niveau de qualification. Ce sont les 14 réseaux FOQUALE de l'Académie de Poitiers qui apportent ces solutions au sein de l'Education nationale.

Les Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ont pris en charge de plus en plus de jeunes. Depuis 2015-2016, suite à la nouvelle gouvernance des PSAD, les chiffres académiques ne prennent en compte que les 16-18 ans inconnus des Missions Locales, ce qui correspond à la population prise en charge par les CIO. Un nouveau mode de calcul est donc mis en place à compter de cette date.

Globalement la proportion de jeunes retournés en formation, parmi les jeunes pris en charge, (sous statut scolaire, par apprentissage et stagiaires de la formation professionnelle) est en augmentation depuis 2013.

MLDS Académie de Poitiers

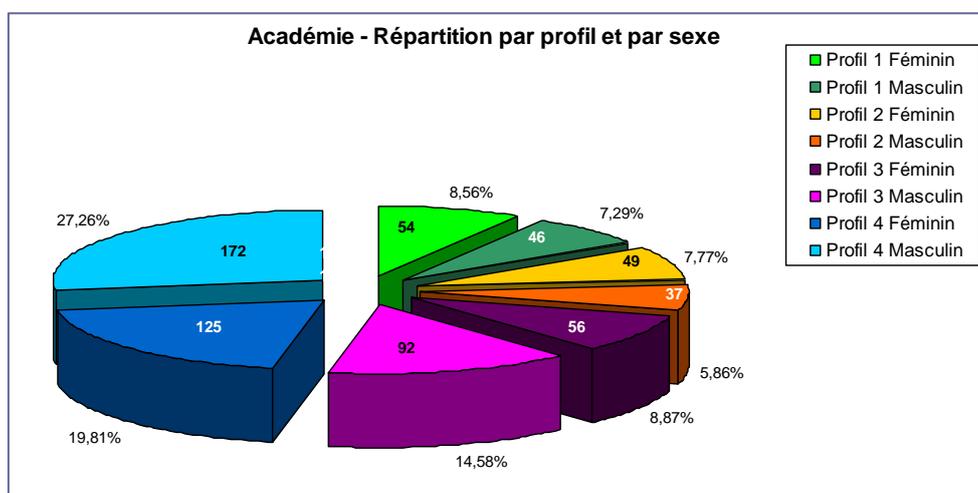
## ***Le suivi des jeunes détectés dans les établissements de l'Académie de Poitiers***

### **Éléments d'analyse sur les jeunes signalés en difficulté de lecture dans un établissement Education Nationale de l'Académie de Poitiers**

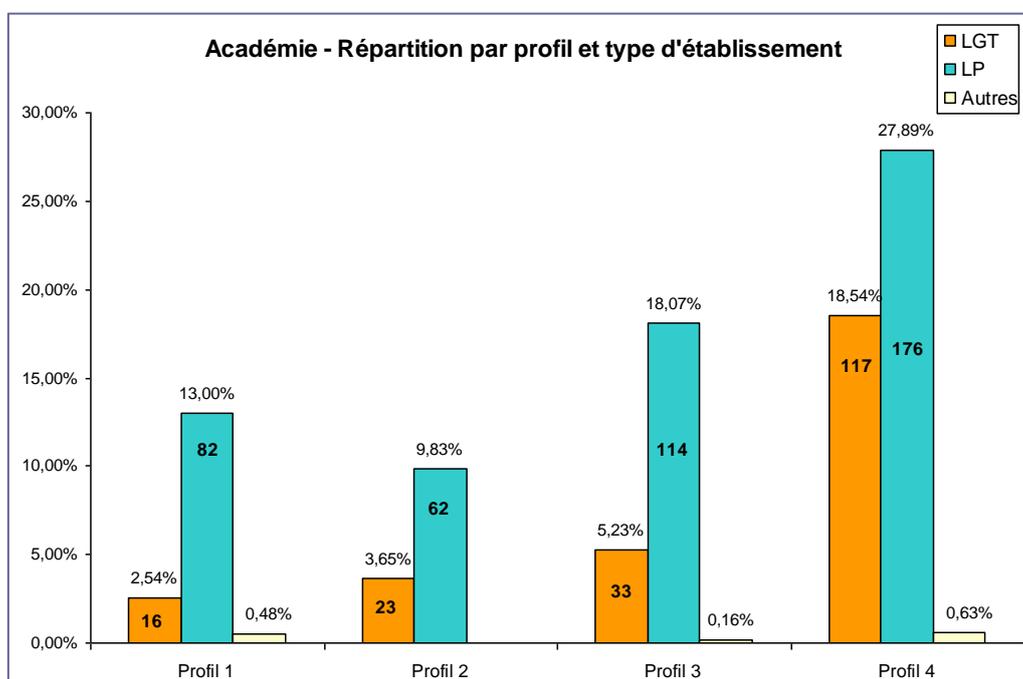
Les données concernent les jeunes repérés lors des journées JDC pour l'année 2015, **avant toute information prise dans les lieux de formation où ils sont encore scolarisés.**

**631 jeunes ont été repérés** dans l'académie sous statut scolaire :

- majorité de **profil 4** (47 %) et de **profil 3** (23,4 %)
- moins de **profil 1** (15,8 %) et de **profil 2** (13,6 %)



**À retenir :** 631 jeunes détectés en difficulté dont 29,4% de profils 1 et 2. Ce sont majoritairement des garçons (54,99 %) essentiellement scolarisés en lycées professionnels (68,8 %) et notamment en 1ère année de bac professionnel (19 %) et 2ème année CAP et pour tous les types de profils (1 à 4).



**610 jeunes** repérés sont encore scolarisés en lycée ou dans les PAQI (pôles d'accompagnement à la qualification et à l'insertion) de la MLDS, auxquels il faut ajouter 21 jeunes qui ne seront pas pris en compte dans l'analyse suivante (soit 5 jeunes en 3ème ; 6 en ULIS ; 10 dont la situation est non précisée).

Sur l'ensemble de la population scolaire, dans les filières concernées, les jeunes détectés en difficulté représentent 1,48 % des jeunes, tous âges confondus.

Convergences n° 68 – Novembre 2016

Si nous rapportons ces **610 jeunes repérés** aux jeunes de **17 ans** en âge de passer les tests JDC, nés en 1998, et scolarisés dans **les établissements publics** de l'éducation nationale (sans compter les 21 jeunes qui ne seront pas pris en compte dans l'analyse), nous pouvons donner les estimations suivantes pour l'année 2015 :

- sur les 610 jeunes repérés, **430 ont 17 ans** et sont scolarisés soit : 70,49 % des jeunes repérés.

**Ils représentent 3,34 % des jeunes nés en 1998 inscrits dans les filières de formation correspondantes.**

Ces données font l'objet ensuite d'une analyse précise par département afin de repérer ces jeunes dans les établissements et de connaître leur niveau de difficulté et la façon dont ils sont pris en charge.

**Il s'avère, après analyse, et échanges avec les équipes pédagogiques et éducatives, que tous les jeunes repérés ne sont finalement pas, de façon effective, en difficulté en lecture.**

## Des actions en Poitou-Charentes- la formation initiale

### *Actions de prévention de l'illettrisme dans l'Académie de Poitiers*

**Les modules ASAlé :** Des modules ASAlé (Apprenants Scolarisés–Aide en Lecture et écriture) consacrés aux apprentissages tardifs sur les savoirs de base sont proposés aux jeunes en difficulté, en collège ou en lycée, avec pour objectifs **d'éviter les sorties précoces du système éducatif, d'augmenter le niveau de qualification en améliorant le niveau de maîtrise des savoirs de base, de faciliter ainsi l'insertion sociale et professionnelle des jeunes scolarisés.**

Pour mettre en œuvre ces modules, des actions de formation des enseignants, inscrites dans le cadre du plan académique de prévention de l'illettrisme, et du plan régional de lutte contre l'illettrisme, ont été proposées ces dernières années, sur l'ensemble du territoire académique.

Elles portaient sur :

- ✓ les démarches : vers une maîtrise de la lecture-écriture en apprentissage tardif ;
- ✓ les outils : formation à un dispositif informatisé au service de la maîtrise de la lecture-écriture : les Langagiciels (Eclire)
- ✓ l'accompagnement des équipes et la régulation pour la mise en œuvre

### Un réseau de collègues : exemple de pratique initiée à la rentrée 2015

Un réseau a été constitué avec trois équipes volontaires en collège, dans les Deux-Sèvres, le collège Maurice Fombeure de Ménigoute, le collège Thabault de Mazières en Gâtine, le collège de l'Orangerie de La Mothe-Saint-Héray – F.Renault de Pamproux. Elles ont été accompagnées dans leur démarche après avoir été formées : 4 jours, sur cofinancement européen (en 2015) ; 2 jours dans le cadre des journées de formation continue (en 2016) pour réguler et améliorer leurs pratiques.

Les actions se poursuivent en cette rentrée 2016 et s'articulent à la réforme du collège. Ainsi, à **La Mothe-Saint-Héray - Pamproux** les élèves du cycle 3, les plus en difficulté avec l'écrit, sont pris en charge par deux enseignants, en groupes de besoins, sur les temps d'accompagnement personnalisé. A Mazières en Gâtine, la principale **du collège Roger Thabault**, Sylvie Jacquet-Gallo, explique qu'en cycle 4, une prise en charge, à raison de 2 heures par semaine est assurée par les professeurs formés à ASALé avec un petit groupe d'élèves ciblés, dans la poursuite du travail de l'année précédente. Cette prise en charge est contractualisée avec la famille, l'élève et le collège dans le cadre d'un PPRE (projet de réussite éducative). Trois professeurs consacrent deux heures semaine à ces groupes de 2 à 5 élèves, sur les temps d'accompagnement personnalisé. Au cycle 3, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé en français, deux professeurs encadrent un groupe de 10 élèves avec une prise en charge au sein du module Asalé, pour ceux qui sont le plus éloignés de la lecture (une heure par quinzaine). Sans oublier le travail quotidien, au sein de la classe. Le professeur de Français, formé à la démarche, mène une **expérimentation au sein même de sa pratique de classe pour consolider les apprentissages de la maîtrise de la langue**, en l'intégrant dans le nouveau programme de français dans le cadre de la réforme. Ainsi les élèves disposent d'un outil, un classeur qui, à terme, devra être utilisé dans toutes les situations de lecture et d'écriture et qui est complété au fur et à mesure des difficultés rencontrées. L'objectif étant **d'inciter chaque élève à réfléchir aux démarches qu'il doit engager, à la façon qu'il a d'apprendre, de lire et d'écrire efficacement**.

**Au collège de Ménigoute**, le module ASALé est intégré aux démarches des enseignants dans le cadre de la réforme du collège, notamment sur le temps modulaire d'accompagnement personnalisé. Trois autres enseignants ont adhéré au projet mené depuis un an et s'investissent à leur tour pour intervenir dans ce module: une enseignante d'allemand, un enseignement EPS et une autre enseignante en lettres ont ainsi rejoint les membres déjà formés. L'auto-formation a permis de prendre en charge tous les élèves qui en avaient le plus besoin avec des temps de co-intervention. Les pratiques des enseignants formés ont donc **irrigué dans l'établissement et permis des évolutions dans les pratiques de classe**. Un travail collectif qui fonctionne plutôt bien, explique Laurence Audé, la principale du collège, qui favorise le questionnement pédagogique, dans une recherche constante d'amélioration des pratiques au service de tous les élèves.

*Extrait de la lettre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) parue en octobre 2016.*

## Quelle offre de formation continue pour les publics en difficulté face à l'écrit ?

La maîtrise des compétences de base est plus que jamais un enjeu majeur d'autonomie, de sécurisation, d'évolution pour tous les citoyens. Plus précaires et dépendant davantage de leur entourage, les personnes en situation d'illettrisme sont confrontées à de nombreuses difficultés dans leur vie familiale et sociale comme dans leur activité professionnelle. La réalisation de nombreuses tâches ou démarches passe désormais par des interfaces écran / clavier sur lesquelles l'écrit est prépondérant. Que l'on soit demandeur d'emploi ou salarié, des dispositifs existent qui permettent de se former et d'acquérir le socle de connaissance et de compétences professionnelles.

### *Le dispositif régional Clefs des Savoirs Citoyens*

Le dispositif Clefs des savoirs citoyens financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen est une offre de formation de proximité qui couvre de manière extensive le socle de compétences et de connaissances. Il s'adresse à un public plutôt éloigné de la formation et du monde professionnel : faible mobilité, faible ou absence de qualification, parcours professionnel haché.

Cette offre de formation fait suite au programme Compétences Clés mis en œuvre par l'Etat entre 2009 et 2014 puis par les Régions. Opérationnelle depuis octobre 2015, elle s'inscrit clairement dans la lutte contre l'illettrisme, compétence des Régions depuis la loi du 5 mars 2014. Elle s'écarte de l'objectif de qualification et entend se dégager de la prescription par statut afin de toucher le plus grand nombre de personnes.

#### **Clefs des Savoirs Citoyens comporte 4 axes ou « parcours » :**

- Axe 1. Parcours savoirs citoyens (organisé en entrée et sortie permanentes, jusqu'à 6 mois de formation, ouvert à tout public)
- Axe 2. Parcours numérique (organisé en entrée et sortie permanentes, jusqu'à 3 mois ou 36 permanences, réservé aux DE)
- Axe 3. Parcours langues étrangères (organisé en session ou en entrée et sortie permanentes, réservé aux DE)
- Axe 4. Parcours Premiers gestes professionnels-Découverte des métiers (organisé en sessions, réservé aux DE)

L'axe 1 « Savoirs citoyens » offre à tous ceux qui ont besoin d'apprendre à lire, écrire, compter (degrés 1 et 2 du cadre de référence ANLCl) de pouvoir le faire en proximité et sans condition de statut.

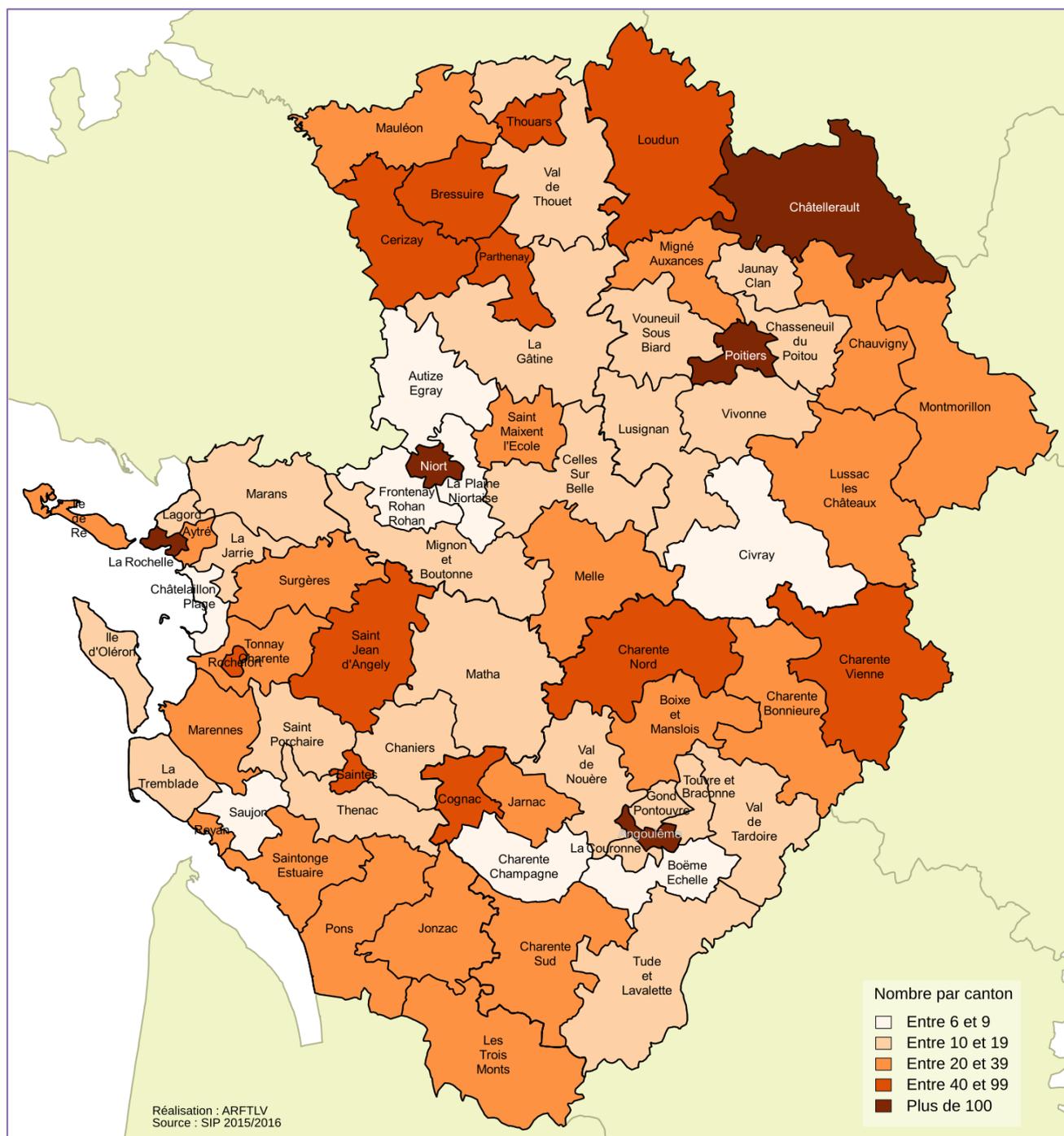
C'est sur cet axe que les entrées en formation sur la première année de fonctionnement ont été comptabilisées à partir du S.I.P. (Système d'Information sur les Places).

**IMPORTANT** : une même personne peut avoir suivi plusieurs parcours de formation sur la période octobre 2015-octobre 2016.

**On enregistre un peu moins de 3000 entrées en formation entre le 14 octobre 2015 et le 15 octobre 2016 sur l'axe 1 Savoirs citoyens.**

La localisation des stagiaires selon leur résidence permet d'identifier les zones où la demande est la plus importante.

Personnes entrées en formation sur l'axe « Savoirs Citoyens »



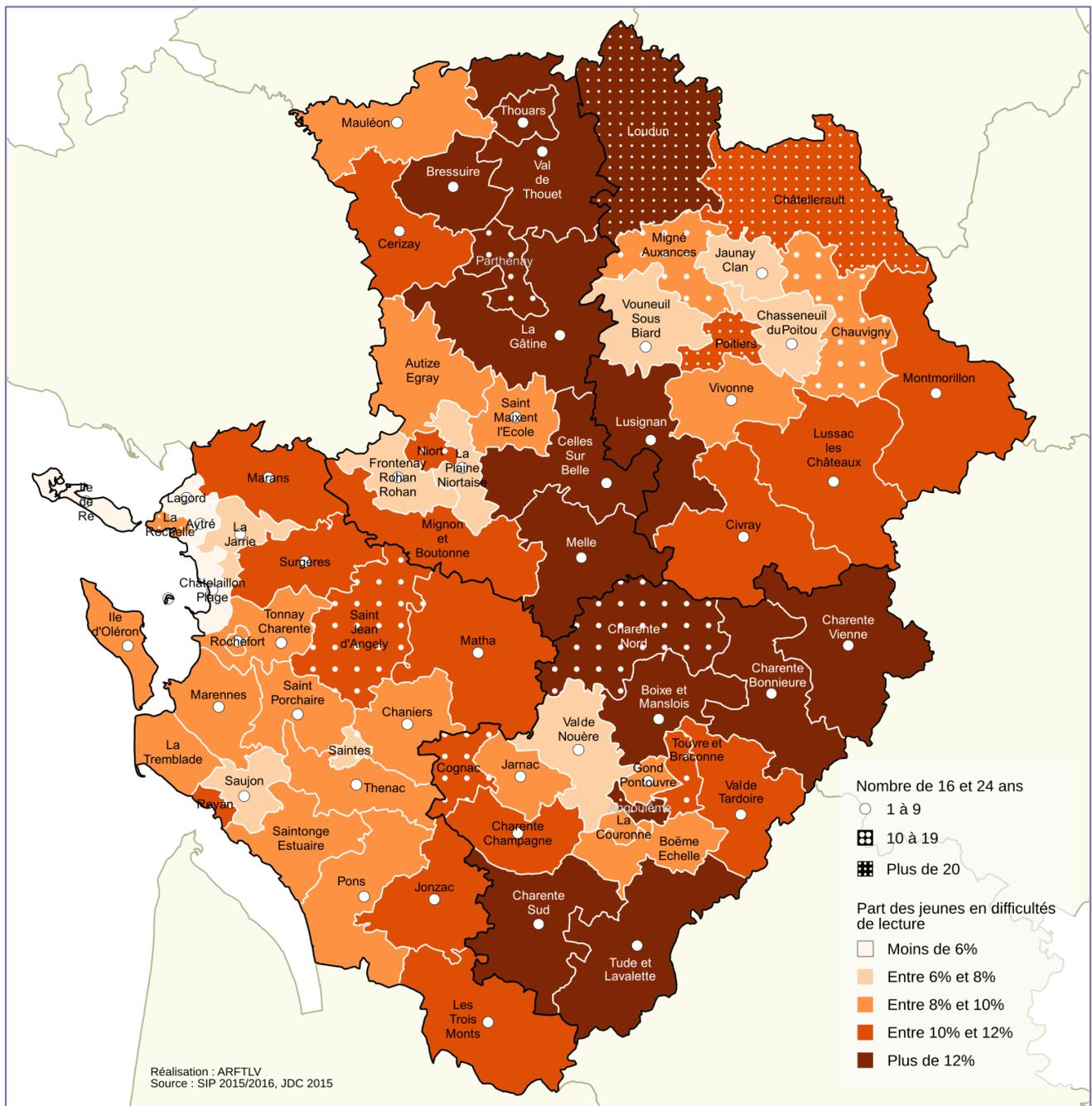
L'offre est déclinée sur 18 territoires (bassins d'emploi) des départements de Charente, Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres ; elle est mise en œuvre par 55 organismes sur 127 lieux de permanence.

## Illettrisme en Poitou-Charentes. Etat des lieux actualisé

Convergences n° 68 – Novembre 2016

La carte suivante superpose le nombre de jeunes de 16 à 24 ans entrés en formation sur l'axe Savoirs citoyens à la carte des résultats JDC. On peut y observer des coïncidences ou au contraire des écarts entre l'intensité des difficultés (les zones les plus foncées) et l'intensité des entrées en formation (les points les plus serrés).

Personnes de 16-24 ans entrées en formation sur l'axe « Savoirs Citoyens »

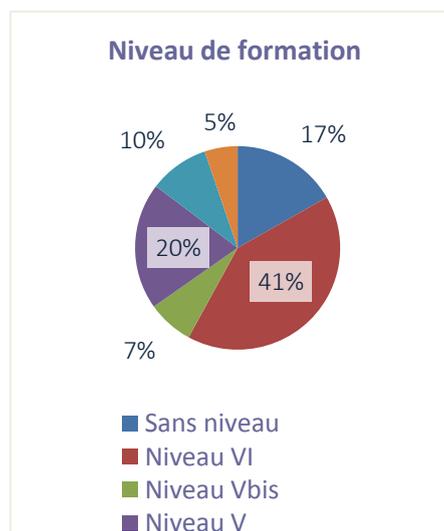
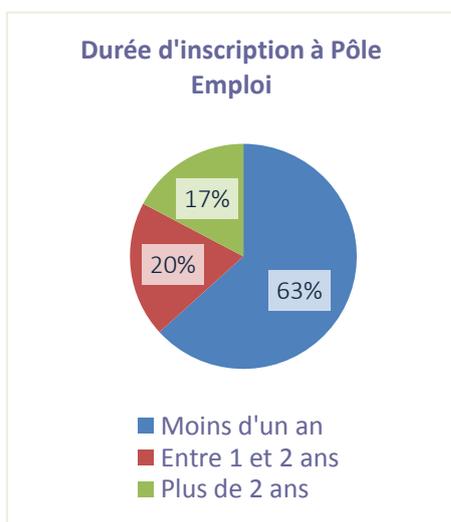
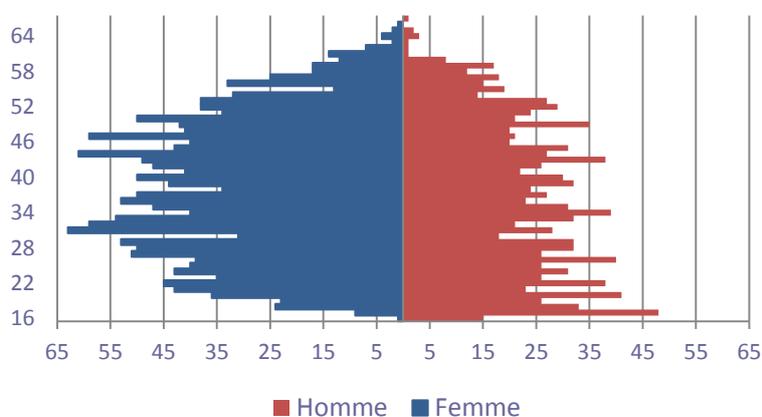


### Caractéristiques des personnes entrées en formation

Sur un peu moins de 3 000 personnes entrées en formations :

- 60 % de femmes
- 18 % âgés de moins de 24 ans, 51 % âgés entre 26 et 44 ans
- 75 % de demandeurs d'emploi dont 63 % de moins d'un an
- 29 % de bénéficiaires du RSA
- 17 % n'ont aucune formation et 69 % ont un niveau V ou inférieur<sup>10</sup>

Pyramide des âges



<sup>10</sup> Sorties en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (6ème à 3ème) ou abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

### Les bénéficiaires du parcours Savoirs citoyens

Verbatim et exemples de parcours communiqués par les organismes

*« Je viens car j'ai du mal avec le français, je ne sais pas écrire une lettre, je passe mon code en ce moment et je ne comprends pas toujours les questions. Ici les formateurs m'aident à décomposer les questions, à lire les mots par syllabe. Au début j'avais peur que ce soit l'école mais après m'être forcé, j'ai bien vu que ce n'était pas ça. Nous parlons souvent d'actualité donc je peux en parler avec mes proches après. »*

*« J'ai du mal à lire et à écrire. J'en ai besoin pour ma vie de tous les jours même si je ne travaille pas. Je dois remplir des documents et aujourd'hui j'arrive à écrire mon nom et mon prénom. J'apprends à lire avec des petites histoires, je commence à mieux me débrouiller. Je suis fière de moi car à mon âge, je ne pensais pas y arriver. »*

Mme... a participé à 41 permanences<sup>11</sup> du 19/11/2015 au 29/08/2016. Son objectif était de travailler les savoirs de base pour faciliter sa recherche d'emploi dans le métier d'hôtesse de caisse. Travail sur la production d'écrits respectant la correction orthographique. En calcul, comprendre et utiliser les pourcentages ainsi qu'un travail sur le calcul mental pour être plus à l'aise dans le rendu de monnaie. Elle a atteint ses objectifs et a signé un contrat de 3 mois à la fin de sa formation.

M... a participé à 37 permanences depuis le 10/12/2015. Son objectif était d'améliorer ses compétences en lecture-compréhension et de produire des écrits respectant les règles syntaxiques et orthographiques. Il a fait de réels progrès en lecture et peut produire des phrases simples qui respectent partiellement la correspondance graphophonologique et les règles orthographiques.

Mme... a participé à 14 permanences depuis le 06/09/2016. Son objectif initial est de perfectionner son vocabulaire et de progresser à l'écrit. La progression est visible en ce qui concerne l'écriture. Elle est plus à l'aise qu'au début, avec les formateurs comme avec les autres apprenants et s'adapte facilement aux différents supports de travail (papier, ordinateur).

Mme... a participé à 15 permanences depuis le 06/09/2016. Son principal objectif est l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle est satisfaite de sa progression et de son travail ; sa compréhension des phrases ne fait qu'évoluer. Elle construit actuellement à partir d'images, des textes courts mais explicites, afin de développer son expression écrite et la structure de ses propres phrases.

Mme... a participé à 13 permanences depuis le 06/09/2016. Progression flagrante concernant la compréhension des mots et finalement des phrases mais également au niveau du comportement, elle se sent plus à l'aise et le montre au travers de son travail. La reconnaissance des mots, leur placement dans les phrases et leur compréhension ont été acquis, malgré le manque de rapidité.

<sup>11</sup> Une permanence = 3heures

## ***Le dispositif illettrisme du CNFPT délégation de Poitou-Charentes***

La loi de février 2007 relative à la fonction publique territoriale a inscrit les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française comme une nouvelle catégorie d'actions de formation tout au long de la vie. Pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, ces activités se distinguent et s'ajoutent à la formation d'intégration et de professionnalisation, à la formation de perfectionnement, à la préparation aux concours et à la formation professionnelle.

Cette offre couvre l'ensemble des domaines identifiés dans le référentiel des compétences clés au niveau européen et permet aux bénéficiaires des formations une progression sur les 4 degrés de maîtrise des compétences. Depuis 2004, un partenariat avec l'ANLCI renouvelé en 2015 a permis de développer une politique active de sensibilisation des élus, des directeurs de ressources humaines, et plus globalement, des encadrants travaillant dans les collectivités, conduisant à un véritable changement dans la prise en charge des agents territoriaux en situation d'illettrisme.

### **Une offre de services en direction des agents et des collectivités**

- Une démarche d'accompagnement au plus près des collectivités, de la sensibilisation des encadrants au soutien de la mise en œuvre des politiques de ressources humaines.
- Une offre globale avec l'ensemble des itinéraires de formation proposés aux agents territoriaux : adaptation au poste, remise à niveau, préparation aux concours, etc.
- Une ingénierie de formation et une pédagogie participative qui tiennent compte de l'implication des responsables RH, des encadrants de proximité et des partenaires du territoire ; des métiers et des projets de chaque agent et des besoins de la collectivité.

### **L'offre du CNFPT délégation de Poitou-Charentes**

La délégation de Poitou-Charentes met en œuvre une offre de formation pour les agents territoriaux en difficulté avec les savoirs de base.

Repérés lors d'un test d'entrée en préparation concours / examens, d'un test d'entrée en accompagnement VAE, lors d'une Formation d'intégration de catégorie C, lors d'un recrutement en Emplois d'Avenir, etc. les agents en difficulté avec les savoirs de base peuvent suivre une Journée de Positionnement Accompagné (JPA) et selon le cas une formation aux compétences-clés degré 1-2 ou compétences clés degré 3-4.

Les dispositifs qui fonctionnent le mieux sont ceux qui permettent un contact de proximité avec les agents, pour accueillir leurs difficultés, les mettre en confiance. Cela demande une modalité individualisée qui peut prendre différentes formes mais ne peut se limiter à la communication d'une convocation à une formation classique.

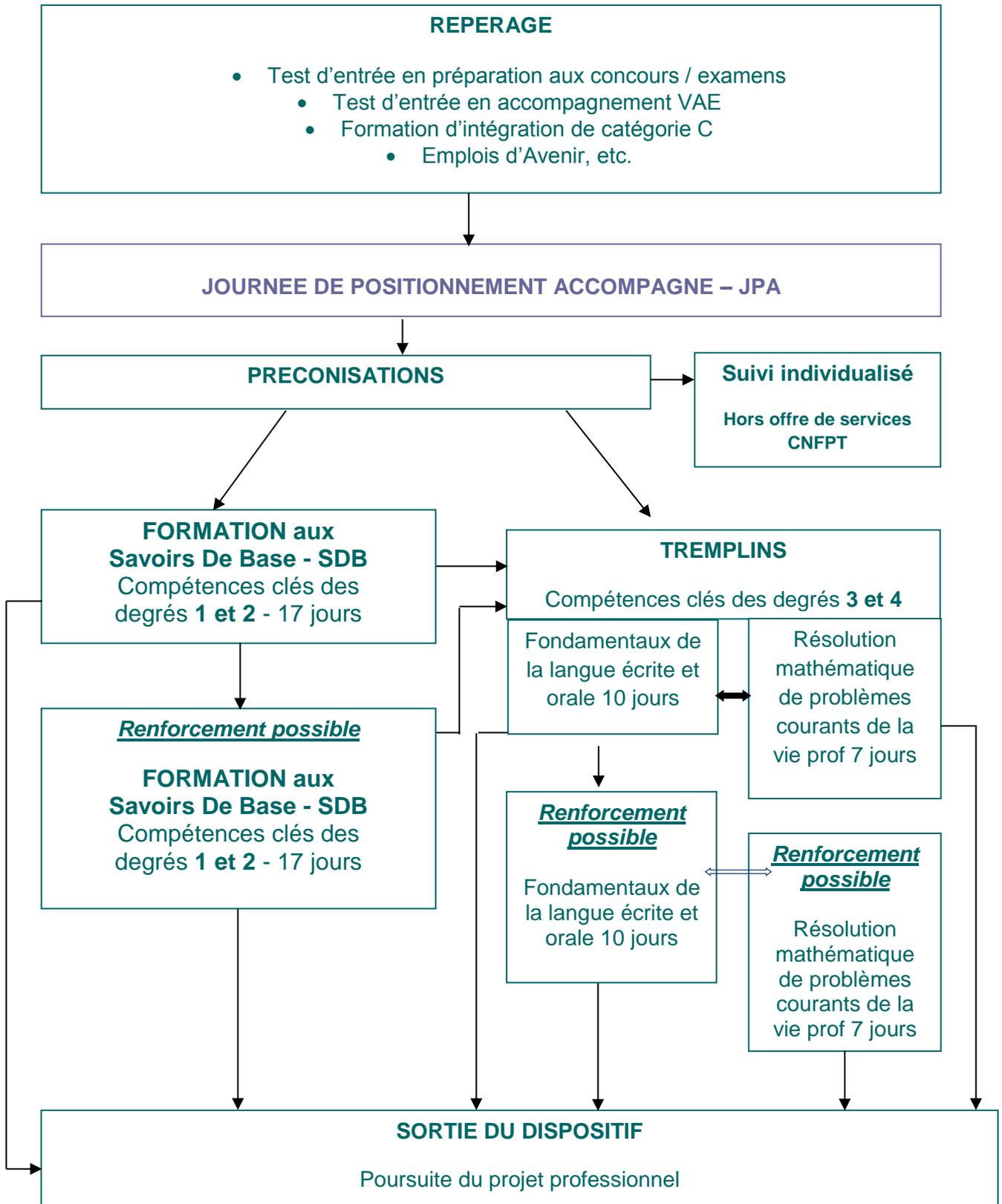
Pour en savoir plus, voir sur le site de l'ANLCI le [« Kit pratique »](#) réalisé en 2016 par les acteurs de Nouvelle Aquitaine sur le thème « Comment repérer et accompagner les agents des collectivités territoriales en difficulté avec les compétences de base et leur proposer des solutions adaptées ? ».

#### **Contacts :**

Christophe BRUGE - Responsable du service évolution professionnelle et orientation - (EPO)

Isabelle CLAIR - Référente Illettrisme - service (EPO)

Elisabeth Henri - Assistante référente Illettrisme - service (EPO)



## Journée de Positionnement Accompagné aux formations SAVOIRS DE BASE

Le choix de la délégation de Poitou-Charentes a été de ne pas être dans une démarche classique de catalogue de formation mais de proposer la journée de positionnement aux encadrants et aux agents comme un outil dans le cadre d'un suivi personnalisé, sur la base du volontariat.

Initialement programmée à titre expérimental, la JPA s'est progressivement construite en étroite collaboration entre le CNFPT, les formateurs et les acteurs des collectivités employeurs selon une double logique :

- ✓ Permettre aux agents de se positionner afin de leur proposer un parcours de formation adapté à leurs besoins
- ✓ Les rendre acteurs en leur laissant en amont le choix de participer, puis au cours de la journée en veillant à ajuster le déroulé à leur disponibilité, à leur volonté de s'impliquer.

La démarche se démarque d'une situation d'examen, de passage de tests, par l'accent mis sur l'accueil des agents, l'écoute de leur point de vue, l'attention portée à leur comportement pour intervenir en cas de blocage. Il s'agit de favoriser un climat de confiance pour permettre aux agents de s'approprier leurs projets.

**À retenir : Les JPA ont touché 700 agents territoriaux de 2012 à 2015.**

Les formations proposées sont bien acceptées et se révèlent pertinentes. La JPA lance une dynamique individuelle, ce qui est très différent d'une réorientation suite à l'échec à un test de préparation de concours.

### DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- Accueil par le CNFPT et les intervenants de 9 heures à 10 heures

Les agents peuvent être accompagnés par un responsable de leur collectivité à la séance d'accueil pour une présentation du dispositif par le CNFPT et les intervenants.

- Positionnement individuel accompagné par les intervenants et le CNFPT de 10 heures à 12 heures

Les agents sont mis en situation d'évaluer par écrit leurs acquis en français et en logique et calcul par les intervenants et le CNFPT. S'ils le souhaitent, les agents peuvent également bénéficier d'un court entretien individuel. Ce moment d'échange basé sur le volontariat permettra d'aborder les éventuels freins et difficultés liés à l'apprentissage des compétences clés.

- Regroupement collectif accompagné par les intervenants de 14 heures à 17 heures

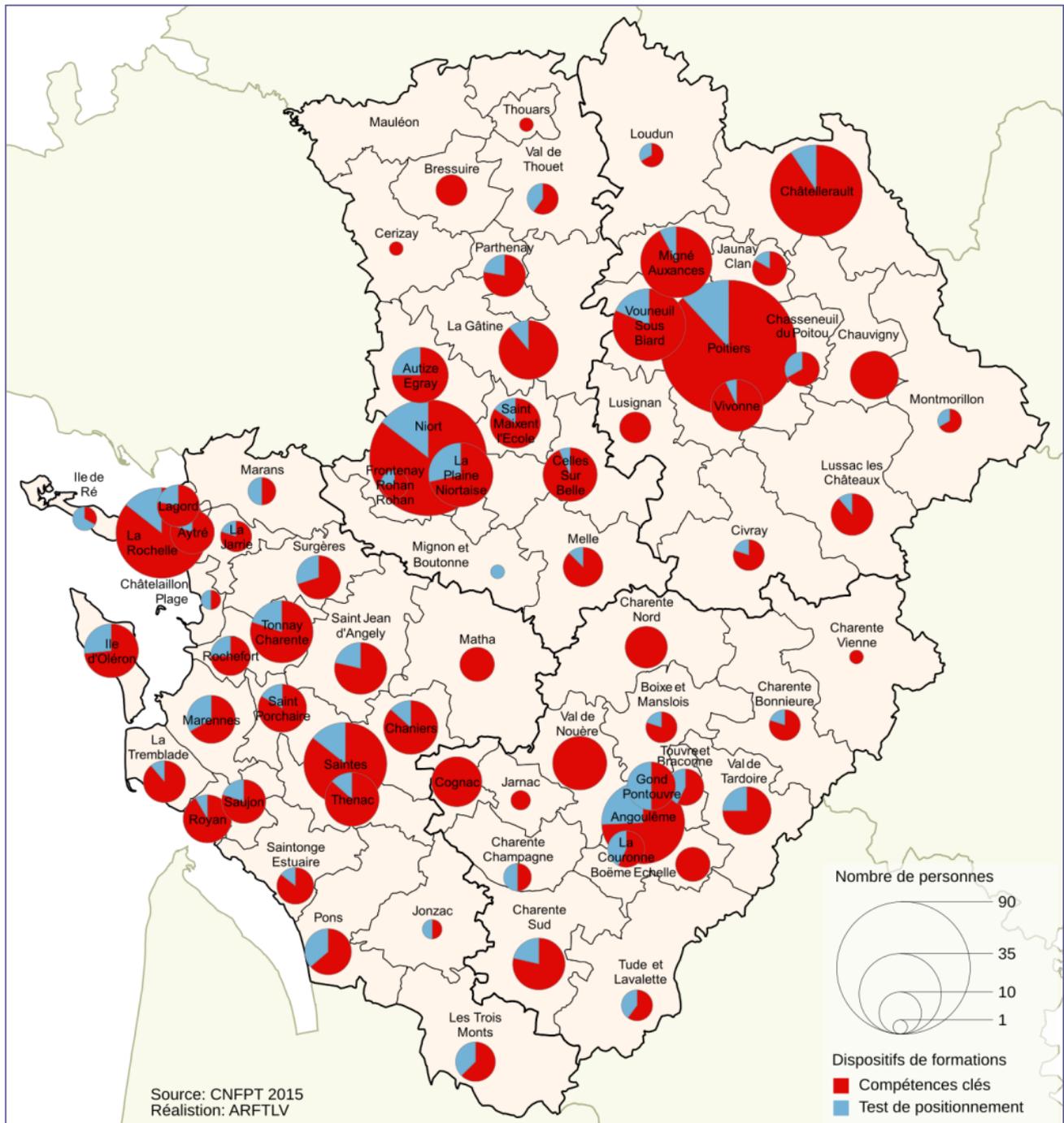
Les agents sont regroupés avec les intervenants pour échanger sur leurs impressions du matin. Sont abordés les appréhensions et les doutes. Certains exercices du matin sont repris collectivement afin d'amorcer le dispositif de formation

*Récit par un formateur : Lors de la journée de positionnement, Frédéric tremblait de tous ses membres, il était très mal. Je lui ai demandé si je pouvais faire quelque chose pour lui. J'ai vu que des larmes coulaient, je n'ai pas voulu trop insister. Il essayait de se concentrer mais ça ne le faisait pas. Il m'a dit que le papier blanc le faisait pleurer, à cause de problèmes de vue. Je lui ai proposé une autre couleur... A la suite de cette journée il a fait une première session de savoirs de base puis une deuxième, et il est actuellement en Tremplin. Il n'a plus le syndrome de la page blanche, il a fait beaucoup de progrès en rédaction. Il n'a plus le sentiment d'être différent, il se sent comme les autres, il prend la formation très au sérieux.*

## Illettrisme en Poitou-Charentes. Etat des lieux actualisé

Convergences n° 68 – Novembre 2016

Localisation des agents territoriaux ayant suivi une journée de positionnement ou une formation compétences clés  
Données CNFPT délégation de Poitou-Charentes 2015



On note les bassins à fort effectif dont les agents sont les plus touchés par les difficultés en lien avec les apprentissages et aussi sur lesquels les collectivités territoriales ont des services dédiés aux agents à accompagner (ressources humaines, chargé(e) de mission, directeur(trice) général(e) de services..)  
En rouge les agents ayant suivi une formation sans participer à la journée de positionnement accompagné.  
L'enjeu pour le CNFPT est de continuer à sensibiliser et à accompagner les collectivités territoriales dans le repérage de leurs agents en grande difficulté avec la maîtrise de l'écrit et du calcul.

## Conclusion :

En approfondissant l'exploitation des données de la Journée Défense et Citoyenneté, ce travail donne à voir une « photo » des degrés de difficulté territoire par territoire. Il conviendrait de le poursuivre sur quelques années pour prétendre y voir davantage qu'une vision ponctuelle. Les actions menées par les partenaires publics éclairent sur le suivi des jeunes détectés et sur les actifs en difficulté avec les savoirs de base. La connaissance reste à approfondir sur les jeunes non scolarisés et les apprentis. Un travail est à mener avec les OPCA pour identifier la situation des salariés du privé et les actions mises en œuvre.

### Liste des sigles

ANLCI : Association Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CIO : Centre d'information et d'orientation

Céreq : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CSN : Centre du Service National

Directe : Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi

EPIDE : Etablissement Public d'Insertion Dans l'Emploi

FSE : Fonds Social Européen

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

IVQ : enquête Information et Vie Quotidienne (menée par l'Insee)

JAPD : Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (remplacée par la JDC en 2011)

JDC : Journée Défense et Citoyenneté (anciennement JAPD)

MLDS : Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

PSAD : Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs

SAIO : Service académique d'information et d'orientation

SIAE : Structures d'insertion par l'activité économique

## Sélection de références en ligne

INSEE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. « Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale en Poitou-Charentes » - *Insee Dossier Aquitaine Limousin Poitou-Charentes*. Juin 2016, n° 1, 36 p. [Consulter la ressource](#)

INSEE Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. « Poitou-Charentes : une pauvreté monétaire contenue mais des risques d'exclusion sociale multidimensionnelle » - *Insee Analyses Aquitaine Limousin Poitou-Charentes*. Mars 2016, n° 10 [Consulter la ressource](#)

FPSP. ANLCI. Lutte contre l'illettrisme et développement d'un socle de compétences : partage d'expériences d'Opca et Fongecif. Novembre 2014, 98 p. [Consulter la ressource](#)

Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP). « Journée défense et citoyenneté 2015 : un jeune Français sur dix en difficulté de lecture » - *Note d'information*. Mai 2016, n°14, 4 p. [Consulter la ressource](#)

Céreq. MENESR-DEPP. *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire*. 2016, 160 p. [Consulter la ressource](#)

ANLCI. *Illettrisme : des chiffres pour éclairer les décisions*. Janvier 2013, 4 p. [Consulter la ressource](#)

ANLCI. « La réforme de la formation professionnelle, un nouveau souffle pour la lutte contre l'illettrisme » - *ANLCI Infos*. Juin 2015, n°22, 18 p. [Consulter la ressource](#)

ARFTLV. *Lutte contre l'illettrisme et socle de connaissance et de compétences*. Aout 2016 [Consulter la ressource](#)

Centre Inffo. « De la lutte contre l'illettrisme au développement des compétences de base : changement de terminologie ou de paradigme ? », *Des savoirs de base aux compétences clés : quelle place pour les Régions ?*, octobre 2009, pp.16-19. [Consulter la ressource](#)

France Stratégie. « Lutter contre l'illettrisme. Un impératif économique et social » - *Note d'analyse*, n° 34, août 2015, 8 p. [Consulter la ressource](#)

Défi Métiers. *Illettrisme : sélection de guides pour sensibiliser, repérer et accompagner*. Février 2016. 11 p. [Consulter la ressource](#)

Centre Inffo. « Hors-série illettrisme » - *Les dossiers de la presse du Centre Inffo*. Septembre 2016, 62 p. [Consulter la ressource](#)

## Pour aller plus loin

GAUTIER-MOULIN Patricia, GEFFROY Marie-Thérèse. *L'illettrisme : mieux comprendre pour mieux agir*. Editions Milan, 3ème trimestre 2013, 84 p.

→ Cet ouvrage est disponible au Centre de ressources de l'ARFTLV